

Ligne directe : 514.847.4987
cmartel@ogilvyrenault.com

TRANSMIS PAR COURRIEL

Montréal, le 28 septembre 2010

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 225
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Phase 2 – Demande du Transporteur afin de modifier ses Tarifs et Conditions
des services de transport
Dossier : R-3669-2008, phase 2
Notre dossier : 00378415-0229**

Chère Me Dubois,

Faisant suite à la correspondance de la Régie du 23 septembre dernier et conformément à l'article 29 du Règlement sur la procédure de la Régie, le Transporteur demande la reconnaissance du statut d'expert pour le Dr Ren Orans et MM. Judah Rose et Philip Q. Hanser.

Dr Ren Orans

1. Les coordonnées de ce témoin sont les suivantes :

Dr Ren Orans
ENERGY AND ENVIRONMENTAL ECONOMICS, INC. (E3)
101 Montgomery Street, Suite 1600
San Francisco California 94104
Tel.: 415-391-5100
ren@ethree.com

2. Conformément au mandat qui lui a été confié (décrit à la p. 3, lignes 2-7 de sa contre-expertise déposée sous la cote HQT-12, doc. 2), le témoignage de cet expert est requis afin d'évaluer la preuve d'intervenants soumise par William K. Marshall (EBMI) et par Philip Raphals (RNCREQ et UC), et d'opiner sur la conformité des Annexes 4 et 5 des

Tarifs et conditions proposées par le Transporteur avec la décision D-2009-015 et les ordonnances de la FERC concernant le service de compensation d'écart de réception et de livraison;

3. Lors de la phase 1, le Dr. Orans a été qualifié d'« expert en tarification et en répartition du coût de service » (notes sténographiques du 25 novembre 2008, volume 2, p. 98). Le Transporteur demande le maintien de cette qualification dans la phase 2;
4. Une copie à jour du *curriculum vitae* de cet expert est jointe aux présentes;

Judah Rose

1. Les coordonnées de ce témoin sont les suivantes :

Judah Rose
ICF INTERNATIONAL
9300 Lee Highway,
Fairfax, Virginia 22031
Tel.: 703.934.3000
jrose@icfi.com

2. Conformément au mandat qui lui a été confié (décrit à la p. 4, lignes 4-17 de sa contre-expertise déposée sous la cote HQT-12, doc. 1), le témoignage de cet expert est requis afin d'évaluer la preuve d'intervenants soumise par Robert A. Sinclair (NLH), William K. Marshall (EBMI) et Philip Raphals (RNCREQ et UC), d'analyser les circonstances et les raisons sur la base desquelles la FERC a décidé d'imposer un processus de planification ouvert sous la forme d'un Appendice K et d'opiner sur l'opportunité d'inclure un tel appendice aux Tarifs et conditions du Transporteur;
3. Le Transporteur demande à la Régie de reconnaître à Monsieur Rose le statut d'« expert en économie, planification et régulation du transport d'électricité et de la production d'électricité » («*transmission and generation economics, planning and regulation*»);
4. Une copie à jour du *curriculum vitae* de cet expert a été déposée au dossier de la Régie et communiquée aux intervenants le 17 septembre 2010 sous la cote HQT-29, doc. 3.3;

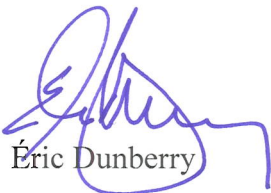
Philip Q. Hanser

1. Le nom et les coordonnées de ce témoin sont les suivantes :

Philip Q. Hanser
THE BRATTLE GROUP
44 Brattle Street
Cambridge, MA 02138
Tel.: 1.617.864.7900
Philip.Hanser@brattle.com

2. Conformément à son mandat (décrit aux par. 3 et 6 de son expertise déposée sous la cote HQT-28, doc.1), le témoignage de cet expert est requis afin d'évaluer la méthodologie de coordination des capacités de transfert disponibles (« ATC ») proposées par le Transporteur à l'Appendice C-1 et d'opiner sur la conformité de cette méthodologie aux ordonnances 890, 890-A, 890-B et 890-C de la FERC;
3. Le Transporteur demande à la Régie de reconnaître à Monsieur Hanser le statut d'« expert en transport d'électricité, structures et réglementation des marchés d'électricité » (« *electricity transmission and market design and regulation* »), tel qu'il le fut dans les dossiers P-110-1565, P-110-1597 et P-110-1568;
4. Une copie à jour du *curriculum vitae* de cet expert a été déposée au dossier de la Régie et communiquée aux intervenants le 26 juin 2010 en annexe 1 à son rapport;

Veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Dunberry

ED/

P.j.

c.c. Me Jean Morel
Intervenants – R-3669-2008
Me Marie-Christine Hivon, Ogilvy Renault
Me Catherine Martel, Ogilvy Renault